DÉBAT RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011

RÉUNION THEMATIQUE

« COMPETITIVITE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL »

Lundi 11 octobre 2010





Le débat public

- Une éthique de démocratie participative, fondée sur la Loi : Convention d'AARHUS, lois de 1995, 2002
- Loi du Grand Paris du 3 Juin 2010
- Un débat organisé et conduit par une autorité neutre et indépendante, notamment du maître d'ouvrage : CNDP, CPDP
- 5 principes : neutralité, indépendance, équivalence, transparence, argumentation





Un débat de 4 mois pour...

- S'informer : dossier complet du maître d'ouvrage, questions et réponses sur le site, contributions des acteurs
- Mais aussi formuler vos avis et propositions : plus de 50 réunions publiques de 3 h, avis sur le site internet
- De tout cela, la commission fera une synthèse, 2 mois après la fin du débat (avant le 31 mars)
- Après quoi le maître d'ouvrage disposera de 2 mois pour indiquer les conséquences qu'il tire de ce débat (acte motivé et publié)





Les questions en débat

- Débat de principe : faut-il construire ce réseau et pourquoi ? (arguments économiques, sociaux, culturels, environnementaux, techniques) Quels sont les enjeux d'un tel projet : potentialités, risques ?
- Débat de modalités : quels trajets et quels arrêts, quelles caractéristiques (vitesse commerciale, pneu ou rail, interconnexions interrégionales et nationales, tarification) ?
- Bilan socio-économique et financements ? (environnement, urbanisme, compétitivité, pôles de développement)





Les règles du jeu

- D'abord, le projet exposé par le maître d'ouvrage
- Ensuite, l'intervention des témoins
- Puis la parole à la salle (et aux internautes)
- Pour recueillir le maximum d'interventions, il faut bien limiter le temps de parole : 3 minutes, chronomètre sur la vidéo
 - Micros baladeurs : merci de vous présenter très distinctement (la qualité du verbatim en dépend!)
- Si vous ne souhaitez pas que votre image (photo ou vidéo) soit reproduite, merci de nous le préciser





La prochaine réunion thématique

Mercredi 27 octobre à 20h AUBERVILLIERS

« URBANISME ET QUARTIERS »

6





MERCI DE VOTRE ATTENTION



DÉBAT RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



Cndp commission particulière du débat public Réseau de transport public du Grand Paris

DÉBAT RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC PUBLIC DU GRAND PARIS



CONTACTS

La CPDP « Réseau de transport

Public du Grand Paris»

100, avenue de Suffren – 75 015 Paris

Fax: 01 44 49 93 95

contact@debatpublic-reseau-grandparis.org







François LEBLOND

Président de la CPDP





Christine Uribarri

Membre de la CPDP





Laurence HENRIOT

Membre de la CPDP





Marie-Laure Jousset

Membre de la CPDP





Marc VERON

Président du directoire de la Société du Grand Paris





Didier BENSE

Membre du directoire de la Société du Grand Paris





Renaud Hamaide

Directeur général VIPARIS





Arnaud de Bresson

Délégué général Europlace





Denis Ranque

Ancien directeur général de Thales





Patrick Anghert

Directeur des initiatives stratégiques Cisco France





Chiara Corazza

Directeur général Paris Ile-de-France Capitale économique





Elisabeth Le Masson

Directrice du développement durable ADP





Aline Sylla-Walbaum

Directrice déléguée du Président, relations extérieures et stratégie, Unibail Rodamco





Pierre Simon

Président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris





Sylvie Marchand

Directrice générale de l'INSEE Ile-de-France





Jérôme Dubus

Délégué général MEDEF Ile-de-France

